

COALITION DES TROCS

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
2003-2004**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2003-2004
LE 13 MAI 2004, CARLETON, QUÉBEC.**

Le comité de coordination est heureux de vous présenter le bilan des actions 2003-2004 de la CTROCs, mais tient d'abord à partager ses observations sur cette année qui fut haute en couleur et riche en rebondissements. Le but de cet exercice n'est pas de s'enorgueillir des travaux réalisés, mais bien de démontrer que dans la cohésion et la solidarité, nous pouvons toujours atteindre notre but, malgré les obstacles qui surviennent.

Nous avons d'abord assisté à un remaniement important de la composition du COCO. Des personnes ont quitté, d'autres se sont jointes, tant au COCO qu'à la permanence de la Coalition. Les changements sont souvent porteurs de nouveauté, d'évolution ou de croissance. Toutefois, ils peuvent parfois créer un climat d'instabilité, d'incertitude, voire de déséquilibre. L'année 2003-2004 a été tout cela à la fois. Évidemment, un tel contexte nécessite une implication et un dévouement hors de l'ordinaire afin de maintenir le cap sur nos objectifs communs. Pendant quelques mois, le COCO a dû composer avec l'absence de permanence, situation qui a eu de nombreux effets et ce, à divers niveaux. Pour la plupart d'entre nous, il a fallu redoubler d'efforts afin de poursuivre l'ensemble des travaux en cours. Dans ce contexte et malgré les conséquences défavorables, cet événement a le mérite d'avoir mis en évidence les difficultés structurelles de la Coalition.

La Coalition est encore bien jeune. Une telle structure se doit d'évoluer et de faire les ajustements nécessaires à son bon fonctionnement. Il s'agit là d'une préoccupation importante qui a habité le COCO et qui aura sans doute constitué le principal défi de la dernière année. Bien évidemment, nous ne connaissons pas le dénouement formel de cet exercice immédiatement. Il nous plaît cependant de croire qu'il existe une sincère volonté, partagée par toutes et tous, de parvenir à établir des bases solides pour cette structure à laquelle nous croyons.

La trame de fond de cette année particulière a bien sûr été le changement de gouvernement, accompagné d'un ensemble de réformes qui se sont succédées. Fidèle à ses convictions et à sa mission, la CTROCs s'est assurée d'être à l'écoute et d'agir au moment opportun. Les pages qui suivent démontreront le dynamisme dont a fait preuve la CTROCs. En passant par l'élaboration d'un mémoire, à des travaux avec le MSSS et par une fabuleuse mobilisation, le 14 avril dernier, la CTROCs a agi selon ses convictions.

Au cours de la dernière année, nous avons constaté une participation exceptionnelle aux rencontres nationales et aux conférences téléphoniques. Nous avons également été témoins d'un investissement inégalé de la plupart des regroupements régionaux. Ces signes sont les preuves tangibles de la volonté des régions de faire alliance pour défendre les intérêts des OCASSS.

Il nous reste bien des défis à relever : parvenir à un fonctionnement structurel faisant foi de notre vie associative et démocratique; maintenir la cohésion et la solidarité entre les membres; faire des gains tangibles pour les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, etc. Pour y parvenir, un seul ingrédient est requis : *agir avec conviction et ardeur au-delà de nos divergences.*

Il nous reste à remercier chacunE d'entre vous pour votre implication, votre collaboration et votre compréhension. Nous ne pouvons pas, non plus, passer sous silence vos efforts pour demeurer à l'écoute de ceux et celles pour qui nous existons collectivement. Aussi, il nous importe ici de souligner l'apport exceptionnel d'une personne qui l'est tout autant. Cette personne s'acquitte admirablement d'une tâche comme porte-parole de la CTROCs qui exige doigté, diplomatie, assurance et fermeté. Merci MarieRenée pour ton esprit rassembleur, pour ta gentillesse et pour ton professionnalisme. Il ne faudrait surtout pas oublier que si nous avons le privilège de pouvoir compter sur l'implication de MarieRenée, cette opportunité est rendue possible grâce à la générosité du ROCGÎM. Il démontre ainsi, d'une belle façon, son allégeance à la CTROCs et nous ne pouvons que nous inspirer de cet exemple.

Nous vous invitons maintenant à porter une attention particulière à la présentation des actions de la CTROCs. Nous considérons qu'il s'agit là d'une démonstration fidèle, bien que succincte, de la vitalité dont a fait preuve la Coalition au cours des derniers mois. Permettons-nous de poursuivre dans ce sens...il reste tant à faire pour les organismes communautaires autonomes.

Rappel des perspectives annuelles
Et des principaux éléments du plan d'action 2003-2004

- Que la Coalition des TROCs s'approprié le contexte politique actuel, particulièrement sur les volontés réelles du gouvernement en ce qui a trait à la politique de reconnaissance, et à sa vision de l'organisation des services de santé et des services sociaux;
- Que la Coalition des TROCs détermine et renforce ses alliances stratégiques, notamment sur le dossier de l'ACA.
- Que la Coalition des TROCs permette l'avancement des revendications des OCASSS en poursuivant les pressions au niveau politique;
- Que la Coalition des TROCs contribue à ce que les organismes à la base renforcent leur pouvoir de négociation en favorisant la sensibilisation et la formation sur les enjeux reliés aux revendications du mouvement d'action communautaire autonome SSS;
- Que la Coalition des TROCs assume le rôle d'interlocuteur national auprès du MSSS en priorisant l'investissement de ses ressources humaines et financières à défendre les intérêts des OCASSS.

Vie associative de la CTROCs

OBJECTIF : Coordonner les actions et les activités de la Coalition en concordance avec les objectifs et les différentes politiques.

- ✚ Voir à la réalisation des mandats
- ✚ Coordonner la mise en œuvre des stratégies et mécanismes permettant d'atteindre les objectifs de la Coalition
- ✚ Représenter ses membres et agir à titre de porte-parole auprès des instances gouvernementales et publiques
- ✚ À la lumière du plan d'action déterminé par les membres, déterminer le rôle et le mandat de la permanence

Suite au départ de la permanente, la Coalition a dû procéder à l'élaboration de ses besoins en terme de ressource humaine. Un poste de coordination a été créé et le mandat a été établi en conséquence. Un long processus a suivi, dont les résultats n'ont pas toujours été ceux escomptés. Il est important de soulever cet aspect puisque la production des affaires courantes de la CTROCs s'en est trouvée ralentie à plusieurs reprises en cours d'année.

Malgré cela, le COCO a tenté d'assurer la coordination de l'ensemble des activités de la CTROCs, incluant l'organisation des rencontres nationales et des conférences téléphoniques. Aussi, bien que la circulation de l'information ait connu quelques ratés, le COCO s'est efforcé de les transmettre le plus possible, dans des délais acceptables.

Aussi, notre vie associative a été marquée par le retrait temporaire du RIOCM de novembre 2003 à mai 2004. Par ce geste, le RIOCM exprimait ses questionnements quant à la représentativité de la Coalition des TROCs. Ces questions ont été soumises aux TROCs qui se sont, dans certains cas, prononcés.

Comme il est mentionné précédemment, la question du fonctionnement de la Coalition a constitué une préoccupation importante pour le COCO. Le mandat et les pouvoirs dévolus aux différentes structures de la CTROCs sont parfois confus d'où la nécessité de mettre sur pied un comité fonctionnement.

Les travaux du comité fonctionnement

C'est lors de la rencontre nationale de février 2004, tenue à Montmagny, que le comité sur le fonctionnement de la Coalition des TROCs a été mis sur pied. Nous vous présenterons ici, quelques précisions sur le mandat de ce comité ainsi que sur les pistes de réflexion qui en ont mené les travaux.

Le comité a reçu le mandat de :

Réfléchir et proposer au conseil d'administration des recommandations sur la structure de fonctionnement, le rôle, les responsabilités et les mandats des diverses instances, et ce :

- En tenant compte de la plate-forme de revendications de la CTROCs;
- En tenant compte du bilan stratégique;
- En tenant compte du travail en atelier (constats et difficultés) qui a fait ressortir que nous n'avions pas toutes et tous la même perception du fonctionnement et du schéma organisationnel de la CTROCs lors de la rencontre nationale de février 2004.

Comment le comité a mené ses réflexions?

Le comité fonctionnement a jeté un regard sur notre vie associative et notre fonctionnement démocratique.

Le comité de travail a tenu deux conférences téléphoniques et trois rencontres. Il a fait appel à une ressource extérieure pour lui permettre de cheminer efficacement dans les travaux à réaliser. Une fois le point sur la situation bien établi, les travaux du comité ont été orientés de façon à donner les moyens à la Coalition des TROCs de bien incarner les valeurs desquelles elle est issue, dans le respect de la richesse des différences qui la constituent.

Les travaux du comité s'inscrivent dans une logique de processus. Lors de la rencontre nationale de mai 2004, les membres du comité viendront préciser où ils en sont et donneront aussi un bref aperçu des perspectives de travail devant mener à :

- Clarifier notre structure de fonctionnement
- Optimiser nos travaux, méthodes et modes de communication
- Actualiser nos règlements généraux
- Assurer la mise en place d'un processus d'ajustement continu

Reconnaissance et financement des OCASSS et de l'ACA

OBJECTIF : Accentuer le rôle d'interlocuteur national de la Coalition des TROCs auprès du MSSS

Le rôle d'interlocuteur de la CTROCs s'est réellement accentué au cours de l'année, particulière dans le contexte du changement de gouvernement. Dès juin 2003, une délégation du COCO a rencontré le nouveau ministre à la Santé et des Services sociaux, afin de présenter la CTROCs et de rappeler les enjeux pour les OCASSS et nos revendications. Les représentations se sont ensuite multipliées, particulièrement dans l'éventualité du projet de loi 25. Notre porte-parole a joué un rôle significatif tout au long de l'année en effectuant de fréquents contacts téléphoniques avec le bureau du

ministre de la Santé et des Services sociaux. Nous considérons avoir réussi à établir un certain rapport de force, bien qu'il nous appartienne de le maintenir et le raffermir.

OBJECTIF : Promouvoir et défendre la reconnaissance et le financement des OCASSS

En lien avec le PSOC

Bien que notre plan d'action visait la poursuite des travaux sur le PSOC et la volonté de dégager une position commune sur les balises nationales, il nous aura fallu ajuster nos actions pour travailler davantage au maintien de nos acquis. L'importance des nombreux enjeux entourant le projet de loi 25, son adoption et sa mise en œuvre ont constitué l'essentiel de nos actions.

Rappelons d'abord, que dès l'annonce du nouveau gouvernement, la CTROCs a mis sur pied un comité réingénierie, afin de faire la réflexion et l'analyse en regard de la réorganisation de l'État, de l'avenir du réseau, de la régionalisation et de la place des OCASSS. Ce comité a produit un outil permettant de dégager les enjeux associés à cette réorganisation.

Suite à l'annonce du projet de loi 25, les énergies ont alors été consacrées à l'élaboration d'un mémoire, qui fut présenté à la commission des affaires sociales. Il a fallu demeurer vigilant quant à la suite des événements. Ainsi, la mise sur pied d'un comité sur la loi 25 par la Coalition devait permettre d'entreprendre des travaux formels de négociation avec le MSSS concernant les modalités d'application de cette loi. La création des Agences régionales et des Réseaux locaux de services rendait indispensable un arrimage national des travaux.

Les travaux du comité loi 25 et du comité de soutien

En mars 2004, les membres du Comité loi 25, appuyés par les membres du Comité de soutien, ont élaboré 6 propositions qui ont été présentées au MSSS. Ces propositions avaient pour but de remettre à l'avant plan les préoccupations relatives au financement à la mission, au rehaussement du PSOC ainsi que l'importance de reconnaître la spécificité des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. Les membres de la Coalition considérant que ces préoccupations constituent un préalable incontournable à tout autres travaux devant mener à des modifications dans le système de dispensation des services de santé et des services sociaux, ces propositions deviennent notre base de négociation.

D'abord développées par le comité loi 25, ces propositions ont fait l'objet d'une étude exhaustive, une par une, lors d'une rencontre d'une journée en compagnie des membres du comité de soutien. Avant le dépôt de ces propositions, ce sont donc les représentantEs de 8 TROCs, en compagnie de la permanence, qui avaient œuvré à la validation des propositions de base.

De ces 7 propositions, 6 ont été retenues, soit :

- Que le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) devienne un programme national en action communautaire.
- Qu'une direction portant exclusivement sur l'action communautaire soit créée au sein du MSSS.
- Qu'un comité conjoint permanent MSSS/Communautaire soit mis sur pied.
- Qu'un portrait exhaustif du milieu communautaire soit réalisé.
- Que des transferts de financement programmes vers le PSOC soient possibles afin d'améliorer le financement à la mission.
- Qu'un plan formel de rehaussement de financement à la mission des organismes communautaires soit développé par le MSSS.

Ces propositions ont été présentées aux membres de la Coalition des TROCs lors d'une conférence téléphonique. Ces derniers sont appelés à les présenter à leurs instances respectives afin de les commenter et de les valider.

Aussi, lors d'une rencontre avec le sous-ministre Roger Paquet du MSSS, tenue le 19 mars 2004, ce dernier a déposé à la CTROCs ainsi qu'à la TRPOCB, une série de propositions visant l'application de la loi 25. La Coalition des TROCs a considéré ces propositions sous l'angle de la préservation de l'autonomie des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. Pour les représentantEs de la Coalition des TROCs, les travaux sur ces propositions sont indissociables des travaux sur nos 5 propositions (voir ci-haut).

Les propositions du MSSS ont aussi été acheminées aux TROCs, pour validation et commentaires. Notre participation à ce dossier se poursuit et devrait mener à l'élargissement des travaux avec le MSSS, au-delà de la simple application de la loi 25, c'est du moins ce qui est souhaité.

Les travaux du comité mobilisation

En marge et en soutien à tout ce travail de représentations concernant la reconnaissance et le financement, un comité de mobilisation a aussi été mis sur pied lors de la rencontre nationale tenue à Montmagny en février 2004. Ce comité s'est adjoint des membres de la Table nationale des Corporations de développement communautaire du Québec, et s'est donné pour mandat de mobiliser les organismes communautaires des 16 régions du Québec afin de souligner le premier anniversaire de l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Jean Charest. Bien que le point culminant des travaux de ce comité se soit déroulé pendant l'année actuelle (2004-2005), nous prenons le parti de le souligner dans le présent rapport, étant donné l'importance des retombées ainsi que de l'ampleur de l'investissement réalisé pendant l'année 2003-2004.

C'est donc au fil de 3 conférences téléphoniques et de 9 rencontres conjointes avec la TN-CDC, que les membres du comité mobilisation ont participé de façon très active à une manifestation monstre tenue le 14 avril 2004. Plus de 5000 personnes représentant les organismes communautaires autonomes se sont donc déplacées sur la Colline parlementaire, à Québec, afin de dénoncer les politiques anti-sociales du gouvernement en place.

Outre les 11 personnes impliquées au comité conjoint, une personne ressource contractuelle a été embauchée, dont le mandat était de régler tous les aspects logistiques de la mobilisation du 14 avril. Cela a permis au comité de s'occuper davantage du concept, des aspects visibilité, communication, animation, sécurité et liens avec les partenaires, et bien sûr, du budget.

Les travaux conjoints se sont déroulés dans un climat de confiance, de détermination, d'efficacité et de poursuite des objectifs. Les membres du comité estiment que la collaboration TN-CDC-CTROCs a été des plus productives, et cette alliance devrait être entretenue.

Sans négliger les solidarités larges, du genre Réseau vigilance, les membres du comité considèrent qu'il est important pour la CTROCs, de développer des alliances particulières avec des partenaires ciblés sur la base d'objectifs communs. Il semble aussi nécessaire que la CTROCs développe une stratégie de communication et qu'elle devienne plus habile à utiliser les médias.

Points saillants de la mobilisation du 14 avril 2004 :

- Alliance avec la TN-CDC
- Arrimage avec le Réseau vigilance et le Forum social Québec/Chaudière Appalaches
- Production d'une affiche promotionnelle
- 3 000 drapeaux communautaires réutilisables pour tenter de créer une image communautaire.
- Grande couverture médiatique des événements du 14 avril, l'information véhiculée n'était pas toujours juste, mais on a quand même entendu ou lu « manifestation des groupes communautaires ». Ce qui est quand même intéressant, compte tenu de la pluralité des activités tenues partout au Québec
- Grand succès de mobilisation. 7 000 personnes provenant de toutes les régions du Québec étaient présentes (environ 5 000 personnes du communautaire, 1 000 étudiants et 1 000 syndiqués).

En lien avec le CAACA

La Coalition a démontré une volonté de réinvestir le CAACA en y déléguant la personne à la coordination. Malgré l'instabilité vécue à ce niveau, la Coalition a tenté de maintenir un lien formel, bien qu'il nous soit difficile de déléguer des membres. Il nous apparaît nécessaire de faire un exercice rigoureux afin de définir clairement nos attentes à l'égard de cette délégation.

Selon nous, ce point devrait faire partie des discussions entourant l'adoption de nos priorités d'actions pour l'année 2004-2005.

OBJECTIF : Développer des outils de réflexion, de formation et d'action pour les OCASSS en lien avec les enjeux liés à la santé et aux services sociaux et à l'application du cadre de référence de l'action communautaire

La stratégie entourant le plan d'action du MSSS a été réajustée en fonction de la conjoncture actuelle et se poursuivra dans les prochains mois, en marge des travaux entrepris entre les instances communautaires et le MSSS.

Dans un souci de faire circuler l'information sur les enjeux auprès des TROCs et leurs membres, la CTROCs a développé des outils de communication, tels que : bulletin d'information, forum de discussion. Ceux-ci ayant été mis sur pied en fin d'exercice financier, leurs effets seront davantage évalués dans la prochaine année.

Système de santé et des services sociaux universel, accessible, intégral et gratuit

OBJECTIF : Défendre les positions 1.1, 1.2 et 1.3 de la plate-forme de revendications de la CTROCs

Au cours de la dernière année, la CTROCs a eu le souci de travailler en étroite collaboration avec la Coalition Solidarité Santé. Toutefois, faute de disponibilités, aucune délégation n'a été effectuée. La Coalition des TROCs est cependant membre de la Coalition solidarité santé et les communications ont été maintenues activement.

D'autre part, la CTROCs s'est alliée au Réseau de Vigilance, mis sur pied récemment, en marge du contexte politique actuel. Nous y avons délégué une personne qui a permis de faire le lien entre cette instance et la CTROCs.

Aussi, nos travaux conjoints avec la Table nationale des Corporations de développement communautaire dans le cadre de l'organisation de la mobilisation du 14 avril, sont venus, une fois de plus, confirmer l'importance de tisser des alliances stratégiques.

La conjoncture politique actuelle vient modifier en profondeur notre réseau de santé et de services sociaux. Il importe donc, plus que jamais, de confirmer l'importance de l'universalité, l'accessibilité, l'intégralité et la gratuité des services et la préservation des acquis réalisés au cours des 40 dernières années.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, bien qu'imparfaite et selon l'angle avec lequel nous l'analysons, nous pouvons dire mission accomplie. Tel que souhaité, nous avons intensifié les actions en faveur des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, toutefois, les débats sur la régionalisation, les balises nationales sont à venir. Bref, une année où plusieurs dates (23 octobre, 12 et 13 novembre, 1^{er} février et 18 février) passent à l'histoire... à la nôtre et à celle du mouvement communautaire autonome dans son ensemble.... Une année de prises de décision, d'actions, de visibilité, de mobilisation, d'urgence d'agir. Certes, rien n'est fini... surtout que, dans ce nouveau contexte politique, la prochaine année nous réserve sans doute encore des surprises. C'est une histoire à suivre...

Les membres du COCO vous souhaitent, pour 2004-2005, toute la solidarité et l'énergie nécessaire à l'atteinte de nos objectifs communs.

Les membres du Comité de Coordination,

*MarieRenée Tremblay, ROCGÎM, porte-parole
Carole Boucher, TROC-10
Chantal Sullivan, TROCL
Sylvie Tremblay, ROC-03*

Annexe 1: Les comités

Voici les personnes qui ont participé aux travaux des différents comités, pendant quelques mois ou pendant toute l'année. Nous tenons à les remercier pour leur implication qui a su faire avancer les travaux de la Coalition des TROCs en 2003-2004.

Le comité de coordination

Carole Boucher, TROC-10
Linda Déry, ROCL
Marie-Andrée Dupont, ROC de l'Estrie
Chantal Sullivan, TROCL
MarieRenée Tremblay, ROCGÎM, porte-parole
Sylvie Tremblay, ROC-03

Le comité de sélection

Linda Déry, ROCL
Marjolaine Leblanc, TROC Montérégie
Chantal Sullivan, TROCL

Le comité de réflexion sur la structure du mouvement communautaire

Marie-Andrée Dupont, ROC de l'Estrie
Maxime Bergeron-Laurencelle, CDC-TROC Laval
Bertrand Loisel, TROC Montérégie

Le comité loi 25

Renaud Beaudry, TROC-CQ-M
Denys Hamel, TROCCA
Suzanne Péloquin, ROC-03
MarieRenée Tremblay, ROCGÎM

Le comité de soutien

Maxime Bergeron-Laurencelle, CDC-TROC Laval
Johanne Bruneau, TROC-AT
Linda Déry, ROCL
Évelyne Langlois, MAC Bas-St-Laurent

Le comité réingénierie

Isabelle Langlois, RIOCM
Marjolaine Leblanc, TROC Montérégie
Stephane Savard, TROC 02
Nathalie Lagacé, TCROCBCN
Suzanne Péloquin, ROC 03

Le comité fonctionnement

Denys Hamel, TROCCA
Bernard Poirier, MAC Bas-St-Laurent
Sylvie Tremblay, ROC-03

Le comité mobilisation

Nathalie Boudreault, TROC-CQ-M
Mélanie Guimond, ROC-03
Marjolaine Leblanc, TROC Montérégie
Bertrand Loisel, TROC Montérégie
Sébastien Rivard, CDC-TROC Laval
Nathalie St-Gelais, TROC-02

Nos délégués à des instances extérieures

Au CAACA

Sylvie Pelletier, RIOCM
Suzanne Péloquin, ROC-03
Bertrand Loisel, TROC Montérégie
Luc Vallerand, coordonnateur

Au Réseau vigilance

Bertrand Loisel, TROC Montérégie

Au comité de recherche sur les conditions de travail (CFP)

Sylvie Pelletier, RIOCM

Les personnes passées à la permanence

Bibiane Roy, départ en juin 2003
Luc Vallerand, 1^{er} décembre 2003 au 25 février 2004
Pierre Lafontaine, depuis le 15 mars 2004

Annexe 2: Liste des membres de la coalition des TROCs

TROC Montérégie 39, rue Saint-Jacques , bureau 206 St-Jean-sur-Richelieu J3B 2J6	MAC Bas St-Laurent C.P. 1537 Rimouski G5L 8M4
TROC - 02 371, Racine Est , bureau 109 Chicoutimi G7H 1S8	ROC -03 574, Boul. des Capucins Québec G1J 3R8
TROC Centre du Québec /Mauricie 347, Lavolette C.P. 1480 Trois-Rivières G9A 5L6	ROC de l'Estrie 6, Wellington Sud , bureau 406 Sherbrooke J1H 5C7
RIOCM 65, rue de Castelnau Ouest , bureau 401 Montréal H2R 2W3	ROCOSSS 109, rue Wright, bureau 410 Gatineau J8X 2G7
CROC-AT C.P. 253 Rouyn-Noranda J9X 5C3	TCROCBCN 858, rue de Puyjalon , bureau 303 Baie-Comeau G5C 1N1
TROC - 10 C.P. 753 Lebel-sur-Quévillon JOY 1X0	ROCGÎM 106-A, Port-Royal, suite 104 Bonaventure G0C 1E0
TROCCA 13, rue St-Louis , local 103 Lévis G6V 4E2	CDC Laval 1450, boul. Pie-X , bureau 215 Laval H7V 3C1
TROCL 25, St-Louis St-Esprit J0K 2L0	ROCL 344, rue Parent St-Jérôme J7Z 2A2